



Procès-verbal du conseil d'établissement du 29 avril 2025

Présences :

Pour représenter les parents :

- M^{me} Julie Genest-Gaumond (élue en sept. 2023), présidente et parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Audrey Lamontagne, (élue en sept. 2024) vice-présidente et parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Delphine Talamona, (élue en sept. 2023) parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Myriam Amara, (nommée en sept. 2024) parent substitut du pavillon Les Primevères
- M^{me} Julie Drapeau, (élue en sept. 2023) parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Amélie Bolduc, (élue en sept. 2024) trésorière et parent du pavillon Jouvence
- M. Aurélien Dupuy (élu en sept. 2023), parent du pavillon Jouvence

Pour représenter le personnel enseignant :

- M^{me} Élisabeth Cimon (Pavillon Jouvence)
- M^{me} Évelyne Garneau (Pavillon Les Primevères)
- M^{me} Karine Dionne (Pavillon Les Primevères)
- M^{me} Sylvie St-Arnaud (Pavillon Les Primevères)

Pour représenter le service de garde :

- M^{me} Sophie Nadeau (Pavillon Jouvence)

Pour représenter le personnel des services professionnels :

- M^{me} Émilie Paré, psychoéducatrice

Pour représenter les membres de la communauté :

•

Direction de l'école :

- M^{me} Julie Boulanger, directrice
- M^{me} Élyse Tremblay, directrice adjointe

Secrétaire d'assemblée :

- M^{me} Katia Perron

Personnes absentes :

- M. Réjean Martel (membre de la communauté)

Public :

-

École Les Primevères -Jouvence

Convocation du conseil d'établissement

Date : 29 avril 2025

Heure : 19h00

Lieu : Pavillon Jouvence (bibliothèque)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Lecture et suivis au procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2025

BLOC INFORMATION

6. Information générale
 - a. De la présidence
 - b. De la direction
 - c. De la représentante au comité de parents
 - d. De la représentante de l'OPP
7. Locaux utilisés par le camp de jour été 2025 (pavillon Jouvence)
8. Ouverture des SDG des journées pédagogiques de la rentrée 2025-2026
9. Budget : modification au rapport financier

BLOC CONSULTATION

10. Critère de sélection d'un directeur d'école
11. Sondage des membres du CÉ
12. Reliquat

BLOC DÉCISION

13. Approbation de projets de l'OPP
 - a. Opération Colle à Moi
 - b. Disco des élèves de 5^e et 6^e années
14. Entrée progressive du préscolaire pour l'année scolaire 2025-2026
15. Règles relatives aux contributions financières des parents 2025-2026
16. Modification de l'horaire pour la journée du 20 juin 2025 (fête de fin d'année)
17. Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire
18. Varia
19. Levée de l'assemblée

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond accueille les membres du conseil d'établissement.

2. Vérification du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

Modification au point 8 : Ouverture des SDG des journées pédagogiques de la rentrée 2025-2026 : Ce point est reporté.

CÉ.24-25 -29 Il est proposé par Élisabeth Cimon, appuyée par Amélie Bolduc, d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 29 avril 2025.

4. Parole au public

5. Lecture et suivis au procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2025

Corrections : Dorénavant les fautes grammaticales seront remises, à la secrétaire d'assemblée, sur une copie papier, afin que les corrections soient faites dans le procès-verbal précédent.

Suivi : Aucun

CÉ.24-25 -30 Il est proposé par Sophie Nadeau, appuyée par Karine Dionne, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2025.

BLOC INFORMATION

6. Information générale

a. De la présidence

Madame Julie Genest-Gaumond aimerait porter à l'attention des membres du conseil d'établissement le fait que les règles de régie interne n'ont pas fait l'objet de révisions dans les dernières années et qu'il serait temps d'y apporter quelques modifications et ajouts. Les principaux points de travail seraient au niveau du temps de parole du public (laps de temps et modalité), ainsi que de la durée maximum des rencontres.

b. De la direction

Mesdames Julie Boulanger et Élyse Tremblay présentent les dernières nouvelles dans nos deux pavillons.

Les Primevères

1. La semaine dernière, c'était la semaine des secrétaires.
2. Nous avons une nouvelle secrétaire au pavillon Les Primevères. Il s'agit de madame Marielle Duplessis.
3. Madame Julie Drapeau souligne le travail de madame Julie Boulanger en l'absence d'un bras droit au secrétariat.
4. Il y a eu l'Expo-Science en 6^e année au pavillon Les Primevères.

Jouvence

5. Le projet de Poudlard, au pavillon Jouvence, a été un franc succès auprès des élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année. Toutes nos félicitations aux enseignantes créatives et impliquées!
6. Avec l'accumulation de 50 autres billets BEE, les élèves du pavillon Jouvence se sont mérité une autre activité-récompense. Il s'agissait d'une journée sous le thème des cowboys et des cowgirls. Des grignotines leur ont aussi été servies.

c. De la représentante au comité de parents

Audrey Lamontagne mentionne les différents sujets qui ont été traités au comité de parents; PEVR, école «Le Gendre», consultation du comité EHDAA sur les règles de nomination des membres de ce comité, etc. Les prochains sujets, qui seront probablement abordés au comité de parents, seraient les sports dans les écoles et les allergies.

d. De la représentante de l'OPP

Liste des initiatives réalisées :

- Vente de chocolats de Pâques au pavillon Les Primevères
- Début du Trottibus au pavillon Les Primevères

Initiatives à venir :

- Le jeudi 5 juin : Disco au pavillon Les Primevères
- La grande journée des petits entrepreneurs : Faire la promotion de cet événement cette année pour le débiter en janvier 2026
- La Cantine pour tous : Service offert à toutes les écoles pour une cotisation minimum de 1 \$ par le traiteur La Baratte
 - Madame Julie Boulanger consultera ses techniciennes au service de garde, afin de sonder leurs opinions sur la faisabilité d'implanter ce service et ce, en lien avec les tâches supplémentaires, que la réception de ces repas, apporteraient aux éducatrices.
 - Madame Sophie Nadeau souhaite qu'une consultation soit faite auprès d'autres écoles bénéficiant de ce service.
 - Madame Myriam Amara suggère qu'un essai d'un mois soit fait.
 - Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement afin que les consultations soient faites.

7. Locaux utilisés par le camp de jour été 2025 (pavillon Jouvence)

Madame Élyse Tremblay mentionne que le camp de jour utilisera sensiblement les mêmes locaux que l'année dernière. Le camp de jour sera en activité du 30 juin au 15 août.

8. Ouverture des SDG des journées pédagogiques de la rentrée 2025-2026

Ce point est reporté.

9. Budget : modification au rapport financier

Madame Julie Boulanger mentionne que nous n'aurons pas à rembourser les 7000 \$ comme prévu pour le manque à gagner du CSS.

BLOC CONSULTATION

10. Critère de sélection d'un directeur d'école

Madame Julie Boulanger explique qu'elle doit consulter les membres du conseil d'établissement sur les critères et le profil de sélection idéal pour le poste de direction d'établissement. Madame Julie Genest-Gaumond relit le travail fait l'année dernière et les membres conservent le statu quo sur les critères et leur niveau d'importance.

11. Sondage des membres du CÉ

Madame Julie Boulanger mentionne que les membres du conseil d'établissement peuvent sonder les élèves sur différents sujets. Elle suggère de refaire le sondage sur le sentiment de sécurité des élèves dans l'école et sur la cour d'école en lien avec le projet éducatif de notre école.

Projet éducatif

Enjeu : Le vivre ensemble

Orientation : Assurer à tous un milieu de vie sain et sécuritaire

12. Reliquat

À la suite du recours collectif de parents, les CSS ont dû rembourser certains frais chargés aux parents. Il y a eu des surplus qui seront redistribués dans les écoles. Madame Julie Boulanger suggère que cette somme serve à aider des familles dans le besoin pour alléger les frais du SDG et les factures du dossier scolaire. Ce sera en plus de l'aide apportée avec le programme de l'Opération Bonne Mine (50 \$ pour 10 familles).

Madame Émilie Paré suggère que cette entente soit considérée, pour les parents et le personnel administratif de l'école, comme une mesure éphémère pour que les familles ne s'attendent pas à bénéficier annuellement de ce coup de pouce financier.

BLOC DÉCISION

13. Approbation de projets de l'OPP

a. Opération Colle à Moi

Le principe sera très simple, il faudra commander avec le code promotionnel de l'école et l'OPP recevra une ristourne. Ce sera l'une de leurs levées de fonds.

b. Disco des élèves de 5^e et 6^e années

Puisque le conseil d'établissement est responsable d'administrer le budget de l'OPP, madame Delphine Talamona demande de pouvoir retirer 700 \$ pour la disco prévue le jeudi 5 juin prochain (500 \$ pour les collations et 200 \$ pour la décoration). Il est prévu de

faire des profits de 1400 \$ en demandant des frais d'admission de 5 \$ et en vendant des grignotines et des breuvages. Les membres du conseil d'établissement acceptent les frais d'admission, mais plusieurs membres se questionnent sur le fait que cette activité soit considérée comme une levée de fonds en opposition à la vente de chocolats de Pâques, en plus de ne pas mentionner à quoi serviront les sommes amassées.

Julie Genest-Gaumont propose que l'OPP définisse plus en détail son mandat et leurs demandes dans une résolution (Voir en annexe). Il est suggéré de faire un vote par courriel étant donné le court délai avant cet événement.

14. Entrée progressive du préscolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Élyse Tremblay explique les critères pour la planification de l'entrée progressive du préscolaire en 2025-2026. Ce sera une entrée progressive sur 3 jours.

- Mardi 2 septembre : un ½ groupe en AM et un ½ groupe en PM avec le parent
- Pour les 2 autres journées, ce sera tout le groupe qui sera présent pour l'avant-midi

CÉ.24-25 -31 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Delphine Talamona, d'approuver la modalité de l'entrée progressive du préscolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

15. Règles relatives aux contributions financières des parents 2025-2026

Madame Julie Boulanger aimerait attirer l'attention des membres du conseil d'établissement sur le matériel d'enseignement périssable (reprographies, cahiers maisons, agenda, ...) à la page 5 du document des règles relatives aux contributions financières exigées aux parents. Elle propose d'augmenter de 95,50 \$ à 100 \$ pour les classes de 1^{re} à 5^e année et de 115,50 \$ à 120 \$ pour les classes de 6^e année en anglais intensif.

Correction à faire dans le document : Aucuns frais (le mot aucun doit être au pluriel)

CÉ.24-25 -32 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Delphine Talamona, d'approuver les modifications faites aux règles relatives aux contributions financières des parents 2025-2026.

16. Modification de l'horaire pour la journée du 20 juin 2025 (fête de fin d'année)

La direction demande aux membres du conseil d'établissement de terminer plus tôt le vendredi 20 juin prochain en planifiant le traditionnel pique-nique de fin d'année. Les membres acceptent à l'unanimité.

CÉ.24-25 -33 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Julie Drapeau, d'approuver la modification de l'horaire pour la journée du 20 juin 2025.

17. Demandes de sorties scolaires ou activités nécessitant un changement d'heure scolaire

Il n'y a aucune demande.

18. Varia

La prochaine formation offerte par le CÉ sera le 13 mai. Il s'agit de la conférence en présentiel de Jean-François Pichette, «Moi, mes sens me jouent des tours!» Un courriel sera envoyé aux parents afin d'en faire la promotion.

19. Levée de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 21h20.

Julie Boulanger

Élyse Tremblay

Julie
Genest-Gaumond

Directrice,
École Les Primevères-
Jouvence

Directrice adjointe,
École Les Primevères-
Jouvence

Présidente du
conseil
d'établissement

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMEVÈRES JOUVENCE

Objet : Autorisation – Opération Colle à moi et Soirée disco

ATTENDU QUE le Conseil d'établissement souhaite encourager et soutenir les initiatives visant à financer les activités scolaires et parascolaires au bénéfice des élèves ;

ATTENDU QUE l'Opération *Colle à moi* est un événement proposé par l'Organisme de participation des parents (OPP) dans le but d'amasser des fonds ;

ATTENDU QUE la Soirée disco destinée aux élèves de 5e et 6e année est une activité festive proposée par l'OPP pour souligner la fin de l'année scolaire de manière dynamique et mémorable, à faible coût pour les familles, tout en contribuant à créer un milieu scolaire vivant et attrayant ;

ATTENDU QUE les profits générés par ces activités seront versés dans le fonds de l'OPP, afin de financer non seulement d'autres événements inscrits à son calendrier, ainsi que des projets structurants et des initiatives d'amélioration pour l'école ;

ATTENDU QUE la recherche de commandites sera privilégiée afin de maximiser les retombées financières et de minimiser les dépenses associées à l'organisation de la Soirée disco ;

IL EST PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

ET RÉSOLU QUE :

1. Le Conseil d'établissement autorise l'organisation de l'activité de levée de fonds Opération *Colle à moi* ;
2. Le Conseil d'établissement autorise l'OPP à engager un montant maximal de **700 \$** pour couvrir les dépenses liées à l'organisation de la Soirée disco ;
3. Le Conseil d'établissement approuve les tarifs suivants pour la Soirée disco :
 1. Frais d'admission : 2 \$ par enfant
 2. Chips : 1 \$ par sac
 3. Jujubes : 2 \$ par sac
 4. Jus : 1 \$ par boîte
4. Le Conseil d'établissement encourage l'OPP à solliciter des commandites afin de soutenir la réalisation de cette activité ;
5. Les fonds amassés seront versés dans le fonds général de l'OPP et utilisés pour la tenue d'autres événements inscrits à son calendrier, mais également des projets structurants et des initiatives d'amélioration pour l'école